

### **Séance ordinaire du 11 juin 2019**

Séance ordinaire du conseil tenue au lieu habituel des séances, ce mardi 11 juin 2019 à laquelle étaient présents : M. Benjamin Bourcier, M. Martin Dumaresq, M. Jacques Giroux, M. Mathieu Mercier sous la présidence de M. Gaétan Ménard formant quorum.

M. Martin Couillard et M. Guy Lemieux sont absents à cette séance.

Mme Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière est présente à cette séance.

#### **Résolution no 19-087** **Ouverture de la séance**

Proposé par : M. Mathieu Mercier  
Appuyé par : M. Benjamin Bourcier

Et résolu unanimement

Que la séance ordinaire du 11 juin 2019 soit et est ouverte.

Adopté

#### **Résolution no 19-088** **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Proposé par : M. Jacques Giroux  
Appuyé par : M. Benjamin Bourcier

Et résolu unanimement

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 juin 2019 soit adopté.

Adopté

#### **Résolution no 19-089** **Adoption du procès-verbal**

Proposé par : M. Martin Dumaresq  
Appuyé par : M. Jacques Giroux

Et résolu unanimement

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2019 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

**Résolution no. 19-090**  
**Présentation des comptes**

Proposé par : M. Benjamin Bourcier  
Appuyé par : M. Martin Dumaresq

Et résolu unanimement

Que la liste des comptes payés et des comptes à payer en date 14 mai 2019 soit approuvée :

Chèques 15845 à 15875 au montant de 116 314,74 \$

Prélèvements 2977 à 2992 au montant de 3 730,70 \$

La liste des salaires est également déposée.

Je, Ginette Prud'Homme, Directrice générale et secrétaire trésorière, certifie par la présence qu'il y a des crédits disponibles pour des fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus ont été projetées par le conseil municipal ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions du Conseil à cette séance.

Adopté

**Résolution no. 19-091**  
**Transfert de postes budgétaires**

Proposé par : M. Benjamin Bourcier  
Appuyé par : M. Jacques Giroux

Et résolu unanimement

Qu'un montant de 10 300 \$ soit transféré du poste budgétaire Imprévues 02 13000 999 au poste budgétaire Enlèvement Neige 02 33000 443;

Qu'un montant de 6 800\$ soit transféré du poste Bac Brun 02 45 110 515 au poste budgétaire Bibliothèque 23 02000 724;

Qu'un montant de 500 \$ soit transféré du poste budgétaire Branches 02 45120 521 au poste budgétaire Ecocentre 02 45120 498;

Qu'un montant de 1 000 \$ soit transféré du poste budgétaire Imprévues 02 13000 999 au poste budgétaire Bibliothèque 23 02000 724;

Qu'un montant de 500 \$ soit transféré du poste budgétaire Imprévues 02 13000 999 au poste budgétaire Formation 02 32000 454;

Adopté

**Résolution no. 19-092**  
**Soumission chemin d'hiver**

La directrice générale et secrétaire trésorière informe le conseil municipal de l'ouverture des soumissions pour le déneigement et entretien des chemins d'hiver et des trottoirs.

Le soumissionnaire est :

Saison 2019-2020	212 560,03 \$ taxes comprises
Saison 2020-2021	217 874, 03 \$ taxes comprises
Saison 2021-2022	223 320,89 \$ taxes comprises
Total	653 754,95 \$ taxes comprises

Attendu que le conseil municipal n'a obtenu qu'une seule soumission et que cette soumission dépasse largement le montant alloué pour le déneigement et l'entretien des chemins d'hiver et des trottoirs

En conséquence il est proposé par : M. Benjamin Bourcier  
appuyé par : M. Mathieu Mercier

et résolu unanimement

Que la soumission pour le déneigement et l'entretien des chemins d'hiver et des trottoirs ne soit pas retenue et que le conseil municipal demande de nouvelle soumission.

Adopté

**Résolution no. 19-093**  
**Dérogation mineure # 2019-03 concernant la propriété du**  
**462, chemin St-Louis**

**ATTENDU** Qu'une demande de dérogation mineure a été présentée au conseil municipal concernant la propriété du 462, St-Louis;

**ATTENDU** Que la demande vise à autoriser la construction d'une tour et d'antennes de télécommunication en cour latérale du bâtiment;

**ATTENDU** Que le règlement de zonage numéro 2002-127, à l'article 116, stipule que les antennes de radio ou de télévision doivent être implantées dans la cour arrière;

**ATTENDU** La recommandation #19-20 émise par le comité consultatif d'urbanisme le 3 juin 2019;

En conséquence,

Il est proposé par : M. Martin Dumaresq  
appuyé par : M. Benjamin Bourcier

Et résolu unanimement,

D'accepter la dérogation demandée.

Adopté

**Résolution no. 19-094**  
**Demande d'approbation d'un PIIA# 19-03 - 462, chemin St-Louis**

**ATTENDU** Qu'une demande d'approbation d'un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) a été présentée au conseil municipal concernant la propriété du 462, chemin St-Louis;

**ATTENDU** Que la demande vise l'aménagement d'un terrain commercial lors de la présentation d'une demande de certificat d'autorisation pour un changement d'usage;

**ATTENDU** Le plan d'aménagement déposé le 29 mai 2019,

**ATTENDU** Que le terrain est déjà construit et aménagé;

**ATTENDU** Que l'usage projeté, qui n'inclut pas de vente au détail, entrainera une fréquentation limitée de l'immeuble ;

**ATTENDU** La recommandation #19-21 émise par le comité consultatif d'urbanisme le 3 juin 2019.

En conséquence,

Il est proposé par : M. Benjamin Bourcier  
appuyé par : M. Martin Dumareq

Et résolu unanimement,

D'accorder la demande d'approbation du PIIA#2019-03 à la condition que les travaux d'aménagement soient complétés au plus tard le 30 septembre 2019; et

De permettre que les cases de stationnement soient distancées d'au maximum 1,5 mètre du bâtiment.

Adopté

**Résolution no. 19-095**  
**Demande d'approbation d'un PPCMOI# 19-01 – 101, rue Girouard**

**ATTENDU** Qu'une demande d'approbation d'un Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) a été présentée au conseil municipal concernant la propriété du 101, rue Girouard;

**ATTENDU** Que la demande vise l'occupation du bâtiment du 101, Girouard par une entreprise offrant un service de paysagement;

**ATTENDU** Les critères d'évaluation inscrits au règlement et particulièrement celui visant l'impact sur la qualité de vie dans le milieu d'insertion,

**ATTENDU** Que le bâtiment se situe dans un quartier résidentiel;

**ATTENDU** Que l'accroissement des activités commerciales sur cette propriété pourrait nuire au caractère paisible du quartier;

**ATTENDU** La recommandation #19-22 émise par le comité consultatif d'urbanisme le 3 juin 2019.

En conséquence,

Il est proposé par : M. Mathieu Mercier  
appuyé par : M. Benjamin Bourcier

Et résolu majoritairement

D'accorder la demande de PPCMOI #2019-01, aux conditions suivantes :

1. Qu'une seule porte de garage puisse être aménagée sur le côté droit du garage ;
2. Qu'il n'y ait aucun entreposage extérieur ;
3. Que l'entrée pavée devant le garage conserve les dimensions indiquées au certificat de localisation daté du 7 décembre 2018 et signé par l'arpenteur-géomètre Jean-Claude Fontaine ;
4. Que soient permises des améliorations au bâtiment, tel la pose de fenêtres, sauf l'agrandissement du bâtiment.

M. Jacques Giroux ne se prononce pas sur cette résolution.

Adopté

**Résolution no. 19-096**  
**Nomination pompier**

Proposé par : M. Jacques Giroux  
Appuyé par : m. Mathieu Mercier

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal accepte Mme Catherine Roulin à titre de pompière pour la municipalité de St-Etienne-de-Beauharnois et M. Danny Bourdeau.

Adopté

**Résolution no. 19-097**  
**Cadre – centre communautaire**

Proposé par : M. Martin Dumaresq  
Appuyé par : M. Mathieu Mercier

Et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise la conception d'une gravure sur métal au coût de \$655 plus taxes pour le centre communautaire.

Adopté

**Résolution no. 19-098**  
**Levée de la séance**

Proposé par : M. Jacques Giroux  
Appuyé par : M. Benjamin Bourcier

Et résolu unanimement

Que la séance ordinaire du 11 juin 2019 soit levée à 22h

Adopté

Gaétan Ménard  
Maire

Ginette Prud'Homme  
Directrice générale et secrétaire trésorière

